VENTES POUR TAXES

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ventes de Propriétés Pour Taxes de Ville

AVIS SPECIAL AUX PROPRIETAIRES DE PROPRIETES FONCIERES.

Bureau du Trésorier,
de la Ville de la Nouvelle Orléans,
Nouvelle Orléans, 20 février 1913

En vertu de l'autorité qui m'est conférée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane et des ordonnances de la ville de la Nouvelle Orléans, je vendrai à la porte principale de la Maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la dite paroisse, dans la paroisse d'Orléans, aux heures légales fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de 11 heures A. M., LUNDI, le 24 mars 1913, et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à la ville de la Nouvelle Orléans pour forcer la perception des taxes assessées pour l'année 1911 et les années précédentes, et ensemble avec l'intérêt qui les grève à partir de la date à laquelle elles sont devenues délinquantes à raison de 10 pour cent par an jusqu'au paiement final avec tous les dépens.

Les noms des dits contribuables délinquants le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessement des dites années, et les propriétés foncières assessées à chacune d'elles devant être offertes en vente comme suit à savoir:

MME VVE PHILIP ALEXANDER—
No. 1756—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $13.20

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 5me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 18 dans l'Ilet No. 161, borné par les rues Pacific, Atlantic, Homer et Newton, mesurant 32 pieds de face à la rue Pacific sur 123 pieds de profondeur.

VVE J. N. AVEGNO—
No. 1847—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $39.60

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 6me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 1 dans l'Ilet No. 257, borné par les rues Chestnut, Lyon, Camp et Bordeaux, mesurant 30 pieds de face à la rue Chestnut sur 120 pieds de profondeur, forme le coin des rues Chestnut et Lyon.

VVE JOS. M. BARNES—
No. 941—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $22.00

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 18 dans l'Ilet No. 377, borné par les rues Bourbon, St. Antoine, Rampart et St. Claude, mesurant 34 pieds de face à la rue Bourbon sur 63 pieds, 11 pouces et 2 lignes de profondeur.

JUNIUS H. BAILEY—
No. 944—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $33.00

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 29 dans l'Ilet No. 378, borné par les rues Rampart, St. Antoine, Columbus et St. Claude, mesurant 30 pieds de face à la rue Rampart sur 127 pieds de profondeur.

ESTATE HY. BELL—
No. 1615—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $8.80

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 4me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 8 dans l'Ilet No. 380, borné par les rues Troisième, Clara, Seconde et Willow, mesurant 32 pieds de face à la rue Troisième sur 100 pieds de profondeur.

ESTATE ELIJAH BUSH—
No. 1712—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $17.60

Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le 5me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrains Nos. 20-21 dans l'Ilet No. 147, borné par les rues Belleville, Vallette, Slidell et Homer, mesurant 64 pieds de face à la rue Vallette sur 120 pieds de profondeur et forme l'encoignure des rues Vallette et Slidell.

JAS. A. BURKE—
No. 1569—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $17.60

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 4me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. pt. 4 dans l'Ilet No. 185, borné par les rues Colisée, Chestnut, Washington et Sixième, mesurant 25 pieds de face à la rue Colisée sur 128 pieds de profondeur.

P. M. BURKE—
No. 1776—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $3.30

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 7me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 7 dans l'Ilet No. 498, borné par les rues Burdette, Fern, Forshy et Oleander, mesurant 30 pieds de face à la rue Burdette sur 120 pieds de profondeur.

J. A. BURKE—
No. 1866—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $17.60

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 6me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 14 dans l'Ilet No. 305, borné par les rues Perrier, Colisée, Joseph et Octavia, mesurant 30 pieds de face à la rue Perrier sur 100 pieds de profondeur.

GUS CHASTANT—
No. 906—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $26.40

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 2me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. arrière 7 dans le carré 392, borné par les rues Dupré, Gayoso, De Soto et Bell, et mesure 30 pieds de face à la rue Dupré sur 125 pieds 3 pouces et 7 lignes en profondeur.

A. CHANNETT—
No. 2012—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $17.60

Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le 6me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrains Nos. 21-22 dans le carré No. 666, borné par les rues Delachaise, Willow, S. Claiborne et l'avenue Louisiane, et mesure chacun 30 pieds de face à la rue Delachaise sur 123 pieds de profondeur. Le lot No. 22 forme l'angle des rues Delachaise et Willow.

J. R. CARROL—
No. 1973—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $55.00

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 6me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 4 dans l'Ilet No. 606, borné par les rues Valence, Robertson, Freret et Upperline et mesurant 30 pieds de face à la rue Valence sur 110 pieds de profondeur.

J. LEO CLEARY—
No. 1779—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $22.00

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 7me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 19 dans l'Ilet No. 591, borné par les rues Carrollton, Short, Fershy et Olive, mesurant 30 pieds de face à l'avenue Carrollton sur 107 pieds de profondeur.

R. COULON ET E. WHITE—
No. 1915—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $3.85

Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le 7me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrains Nos. 23-24 dans l'Ilet No. folio 270, borné par la voie Public Road Leesburg et mesurant 60 pieds de face à Public Road sur 140 pieds de profondeur.

CECELIA COURRETTE—
No. 1920—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $33.00

Une certaine étendue de terrain et améliorations qui s'y trouvent, située dans le 7me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignée comme lot No. 18 dans le carré No. fo. 274, bornée par la voie Public et mesure 10 arpents de face à Public Road sur 40 arpents de profondeur.

MME G. R. COOKE—
No. 825—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $132.00

Deux certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le 2me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrains Nos. 9-10 dans l'Ilet No. 468, borné par les rues Orléans, Olga et le City Park, et mesurant 29 pieds de face à la rue Olga sur 129 pieds de profondeur.

EDW. CURREN—
No. 1728—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $3.30

Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le 5me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrains Nos. 11-12 dans l'Ilet No. 102, borné par les rues Webster, Wagner, Eliza et Evelina, mesurant chacun 31 pieds de face à la rue Webster sur 122 pieds de profondeur. Lot No. 12 forme l'angle des rues Webster et Evelina.

JOS. R. DAMONTE—
No. 2168—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $68.20

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 6me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. D dans l'Ilet No. G-V 11, borné par les rues Magazine, Walnut, Leake et Audubon, mesurant 29 pieds de face à l'angle Magazine et Walnut sur 120 pieds de profondeur.

C. A. DAVIS—
No. 1914—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $33.00

Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le 6me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrains Nos. 9-10 dans l'Ilet No. 469, borné par les rues Foucher, Dryades, Rampart et Amelia, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Foucher sur 96 pieds de profondeur.

MME JENNIE DESPOSITO—
No. 156—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $33.00

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 1er District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 8 dans l'Ilet No. 304, borné par les rues Perdido, Saratoga, Franklin et Gravier, mesurant 25 pieds 6 pouces de face à la rue Perdido sur 126 pieds 6 pouces de profondeur.

MME JENNIE DESPOSITO—
No. 123—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $17.60

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 1er District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. C 13 dans l'Ilet No. 476, borné par les rues Bolivar, Bertrand, Poydras et Lafayette, mesurant 30 pieds 3 pouces de face à la rue Bolivar sur 109 pieds 7 pouces de profondeur.

WM. C. DURNING—
No. 1517—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $21.20

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 4me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 4 dans l'Ilet No. 69, borné par les rues St. Marie, St. Thomas, Chippewa et Félicité, mesurant 50 pieds de face à la rue Ste. Marie sur 114 pieds de profondeur.

MME MGT. DWYER—
No. 807—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $17.60

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 1er District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 21 dans l'Ilet No. 605, borné par les rues Jane Alley, Broad, White et Banks, mesurant 26 pieds 7 pouces de face au Jane Alley sur 114 pieds 11 pouces de profondeur.

W. C. DUNNING—
No. 1948—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $39.60

Certain lots de terrain et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 6me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme lot No. 5 pt. C dans le carré No. 569, borné par les rues Liberté, Howard, Robert et Soniat, mesurant 30 pieds de face à la rue S. Liberté sur 120 pieds de profondeur.

LOUIS EDWARDS—
No. 487—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $14.30

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 1er District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. H dans l'Ilet No. 803, borné par les rues Murat, Palmyra, Alexandre et Cleveland, mesurant 33 pieds de face à la rue Murat sur 112 pieds de profondeur.

ENTREPRISE REALTY CO.—
No. 1415—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $52.80

Certaines parcelles de terre et les améliorations qui s'y trouvent, dans le 3me District de cette ville, comme lots No. G. pt. 1-F. pt. 1, dans l'Ilet No. 12, borné par les rues N. Peters, Mandeville, Spain et Decatur, mesurant G. pt. 1, 22 pieds de face à la rue Mandeville sur 92 pieds de profondeur; F. pt. 1, 21 pieds sur la rue Mandeville sur une profondeur de 92 pieds.

ENTREPRISE REALTY CO.—
No. 1414—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $330.00

Certaines parcelles de terre et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignees comme lots Nos. A pt. 1, B pt. 1, C pt. 1, D pt. 1, E pt. 1, pt. 2, dans le carré No. 12, borné par les rues Mandeville, Peters, Spain et Décatur; A pt. 1, B pt. 1, C pt. 1,, mesurant chacun 19 pieds 4 pouces de face à la rue Peters sur 80 pieds de profondeur. Le lot A pt. 1 forme le coin des rues Peters et Mandeville; lot D pt. 1, mesure 19 pieds 4 pouces de face à la rue Peters sur 79 pieds 11 pouces de profondeur; lot E pt. 1, mesure 19 pieds 4 pouces de face à la rue Peters sur 79 pieds de profondeur. Le lot pt. 2 measures 21 pieds 8 pouces de face à la rue Peters sur 127 pieds 10 pouces de profondeur.

D. V. EINSIRDEL—
No. 1834—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $50.60

Certaines parcelles de terre et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le 6me District de la ville de la Nouvelle Orléans, comme lot Nos. 5 pt. 6 dans le carré No. 222, borné par les rues Magazine, Amélia, Camp, Antonine, et mesurant 36 pieds de face aux rues Magazine et Amélia sur 152 pieds de profondeur, et a une mesure arrière de 23 pieds.

WM. A. FRERET—
No. 1387—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $88.00

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 6me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 15 dans l'Ilet No. 402, borné par les rues Hurst, Joseph, Octavia et St. Charles, mesurant 50 pieds de face à la rue Hurst sur 120 pieds de profondeur.

WM. FELDMAN—
No. 1514—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $44.00

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 6me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 8 dans l'Ilet No. 635 et No. 1, borné par les rues General Taylor, Peniston, Magnolia et Clara, mesurant 35 pieds de face à la rue General Taylor sur 90 pieds 1 pouce 4 lignes de profondeur d'un côté sur 89 pieds 11 pouces 1 ligne de profondeur sur l'autre ligne de côte.

MME CARRIE S. FRERET—
No. 1385—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $88.00

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 6me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 12 dans l'Ilet No. 402, borné par les rues Joseph, St. Charles, Octavia et Hurst, mesurant 40 pieds de face sur la rue Joseph sur 122 pieds de profondeur sur une ligne de côté et 120 pieds de profondeur sur l'autre ligne de côté et a une mesure arrière de 24 pieds et 11 pouces.

MME FANNIE FOWLER—
No. 1365—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $55.00

Certaines parcelles de terre et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 6me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme lot No. A ou 12 pt. 13 dans l'Ilet No. 277, borné par les rues Coliseum, l'avenue Louisiane, Chestnut et Delachaise, mesurant 46 pieds de face à la rue Coliseum sur 129 pieds 10 pouces de profondeur.

ANTONIO GAMBINO, SR.—
No. 1700—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $6.60

Certaines parcelles de terre et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le 7me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignées comme terrain No. pt. 13-16 dans l'Ilet No. 216, borné par les rues Green, Burdette, Adams et Birch, mesurant 30 pieds de face à la rue Birch sur 120 pieds de profondeur.

ANTONIO GAMBINO, SR.—
No. 1699—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $84.20

Quatre certaines parcelles de terre et améliorations qui s'y trouvent situés dans le 7me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrains Nos. pt. 1-4 dans l'Ilet No. 216, borné par les rues Green, Burdette, Adams et Birch, mesurant 75 pieds de face à la rue Green sur 114 pieds de profondeur et fait face aux rues Green et Burdette.

WM. GAINES—
No. 1322—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $4.40

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 1me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 12 dans l'Ilet No. 210, borné par les rues Lamarque, Belleville, De Armas et Elmira, mesurant 32 pieds de face à la rue Lamarque sur 126 pieds de profondeur.

LEVI GANT—
No. 1332—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $4.40

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 5me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 13 dans l'Ilet No. 245, borné par les rues Nunez, Ptolemy, Socrates et Teche, mesurant 30 pieds de face à la rue Nunez sur 120 pieds de profondeur et forme le coin des rues Nunez et Ptolemy.

RITA GARLAND—
No. 1559—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $66.00

Trois certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le 6me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrains Nos. 6, 7, 8 dans l'Ilet No. H. V. 64, borné par les rues Arabella, Cornelius, St. Charles et Joseph. Terrains 6 et 7 mesurant 34 pieds de face à la rue Arabella sur 103 pieds 8 pouces 2 lignes de profondeur sur une ligne de côte et 101 pieds 6 pouces 6 lignes sur l'autre ligne de côté. Terrain No. 8 forme l'encoignure des rues Arabella et Cornelius et mesure 31 pieds 4 pouces de face à la rue Arabella sur 101 pieds 6 pouces 6 lignes sur une ligne de côté sur 106 pieds 6 pouves sur l'autre ligne de côté en profondeur.

JNO. GEORGE—
No. 1131—Pour taxes de ville de l'année, 1911, montant à $4.40

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 5me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 20 dans l'Ilet No. fo. 277, borné par les rues Cassimir, Canal, Church et Belgrade, mesurant 61 pieds de face à la rue Cassimir sur 120 pieds de profondeur.

WM. GREEN—
No. 1310—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $11.00

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 5me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 16 dans l'Ilet No. 151, borné par les rues Pacific, Newton, Atlantic et Homer, mesurant 32 pieds de face à la rue Pacific sur 123 pieds de profondeur.

H. S. GERSON—
No. 1463—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant a $8.80

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 4me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 24 dans l'Ilet No. 253, borné par les rues Cohn, Fern, Spruce et Burdette, mesurant 30 pieds de face à la rue Cohn sur 150 pieds de profondeur.

FRANCIS E. GUEDRY—
No. 732—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $1.10

Un certain carré et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. Sq. dans l'Ilet No. 2931, borné par les rues Emily, Convent Senate et Pelopidas.

JNO. H. GOMILLA—
No. 1487—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $110.00

Certaines parcelles de terre et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le 6me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignées comme lots Nos. 1 pt. 2 ou A. dans l'Ilet No. 536, borné par les rues Franklin, Valmont, Liberté et l'avenue Peters, mesurant 50 pieds 3 pouces de face à l'angle avenue Peters et rue Franklin sur 120 pieds de profondeur.

MAX GOLDBERG—
No. 1539—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $44.00

Un certain terrain et améliorations qui' s'y trouvent, situé dans le 6me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 18 dans l'Ilet No. fo. 238, borné par les rues S. Claiborne, Toledano et la Place Belmont, mesurant 30 pieds de face à la Place Belmont sur 92 pieds 2 pouces et 9 lignes de profondeur.

MME ROBT. G. GUERARD—
No. 1388—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $121.00

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 6me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 17 dans l'Ilet No. 402, borné par les rues Hurst, Octavia, Joseph et St. Charles, mesurant 50 pieds de face à l'angle des rues Hurst et Octavia sur 120 pieds de profondeur.

GUIDING STAR TABERNACEL NO. 4—
No. 1246—Pous taxes de ville de l'année 1911, montant à $3.30

Certaines portions de terre et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le 5me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignées comme pt. 15 à dans l'Ilet No. 182, borné par les rues Nunez, Diana, Teche et Newton, mesurant 32 pieds 1 pouce de face à la rue Nunez sur 95 pieds 11 pouces de profondeur.

MME CAREY S. HAINES—
No. 726—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $11.00

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 8 dans l'Ilet No. 871, borné par les rues St. Ferdinand, Roman, Press et Prieur, mesurant 31 pieds de face à la rue St. Ferdinand sur 110 pieds de profondeur.

MLLE LAURA HARRIS—
No. 1215—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $66.00

Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le 4me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrains Nos. 21-22 dans l'Ilet No. 80, borné par les rues Washington, Annonciation, Latrième et Chippewa, mesurant 60 pieds de face à la rue Washington sur 129 pieds de profondeur.

MLLE EMMA A. HARDY—
No. 213—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $66.00

Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le 1er District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrains Nos. 2-3 dans l'Ilet No. 499, borné par les rues Poydras, Johnson, Perdido et Prieur mesurant 60 pieds 6 pouces de face à l'angle Poydras et Johnson sur 150 pieds de profondeur.

MARTIN HYLAND—
No. 1650—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $5.50

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. C dans l'Ilet No. 33, borné par les rues Mississipi, Cherokee, Milaudon et Ann, mesurant 30 pieds de face à la rue Mississipi sur 105 pieds de profondeur.

HERBERT H. HEWETT—
No. 1465—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à ....[illegible]

Deux certaines terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 6me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrains Nos. 11 et 12 dans l'Ilet No. 122, borné par l'avenue Peters, les rues Saratoga, Franklin et Gennois, mesurant chacun 25 pieds de face à l'angle de la rue Saratoga et avenue Peters sur 125 pieds de profondeur.

MME J. E. HOLLWELL—
No. 1153—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à ....[illegible]

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 5me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 18 dans l'Ilet No. 228, borné par les rues Teche, Socrates, Lamarque et Ptolemy, mesurant 30 pieds de face à la rue Teche sur 125 pieds de profondeur.

VINCENT THEOBORONE—
No. 1134—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à ....[illegible]

Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 5me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrains Nos. 7, 8 dans l'Ilet No. 11, borné par les rues S. Tonti, Delachaise et General Taylor. Le lot No. 7 mesure 30 pieds de face à la rue S. Tonti sur 105 pieds de profondeur. Le lot No. 8 mesure 30 pieds 2 pouces 7 lignes de face à la rue S. Tonti sur 105 pieds de profondeur et a une mesure arrière de 30 pieds 4 pouces et 2 lignes et forme le coin des rues S. Tonti et Delachaise.

COYLE JEFFERSON—
No. 1367—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à ....[illegible]

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 5me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 63 dans l'Ilet No. Fo. 271, borné par les rues Leesburg adjacent Irrégulier Plant et le chemin public, mesurant 40 pieds de face au chemin public sur 126 pieds de profondeur.

S. JONES—
No. 1365—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à ....[illegible]

Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 5me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrains Nos. 6, 7 dans l'Ilet No. Fo. 271, borné par les rues Leesburg adjacent Irrégulier Plant, et le chemin public, mesurant chacun 40 pieds de face au chemin public sur 126 pieds de profondeur.

JAS. F. KEENEY—
No. 715—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à ....[illegible]

Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrain Nos. 2 dans l'Ilet No. 786, borné par les rues Louisa, Ferdinand, Rue et Roman, mesurant chacun 6 pieds de face à la rue — sur 170 pieds de profondeur.

MME CONRAD KRESSNER—
No. 960—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à ....[illegible]

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 8 ou 1 dans l'Ilet No. 2495, borné par les rues Frenchmen, Law, Elysian Fields et Hope, mesurant 32 pieds 2 pouces de face à la rue Frenchmen sur 126 pieds 7 pouces de profondeur, formant le coin des rues Frenchmen et Law.

DR. J. A. KYLE—
No. 232—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à ....[illegible]

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 17 dans l'Ilet No. 388, borné par les rues Murat, Toulouse, Olympia et St. Pierre, mesurant 30 pieds 10 pouces de face à la rue Murat sur 120 pieds de profondeur.

VVE ROSALIE KING—
No. 1350—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à ....[illegible]

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. pt. 32 dans l'Ilet No. Fo. 273, propriété vendue par le Dr. P. B. Puissan, mesurant 40 pieds de face à la rue Commune sur 120 pieds de profondeur.

MLLE ELIZ. KIERNAN—
No. 105—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à ....[illegible]

Trois certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 1er District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrains Nos. 14, 16 dans l'Ilet No. 236, borné par l'avenue Tulane, les rues Liberté, Howard et Gasquet, mesurant 79 pieds de face à la rue Tulane sur 78 pieds de profondeur.

JNO. KIERNAN—
No. 311—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à ....[illegible]

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 1er District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. pt. 2, 3 B dans l'Ilet No. 184, borné par les rues Tulane, Franklin, Gravier et Liberté, mesurant 40 pieds 4 pouces de face à la rue Tulane sur 90 pieds 1 pouces de profondeur.

LEON LAVEDAN—
No. 1650—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à ....[illegible]

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 7me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 25 dans l'Ilet No. 229, borné par les rues Green, Hickory, Joliet et Leonidas, mesurant 26 pieds de face à la rue Green sur 120 pieds de profondeur.

LOUIS LABORDE—
No. 1760—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à ....[illegible]

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 7me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 15 dans l'Ilet No. 282, borné par les rues Lowerline, Panola, Adams et Spruce, mesurant 180 pieds de face à la rue Lowerline sur 116 pieds 9 pouces de profondeur.

MME GILBERT LEWIS—
No. 1806—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à ....[illegible]

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 7me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme lot No. 18 dans le carré No. 130, borné par les rues Elmira, Belleville, Newton et Homer et mesure 32 pieds 1 pouce 5 lignes de face à la rue Elmira sur 120 pieds de profondeur et forme l'angle des rues Elmira et Newton.

ELGIN MACOOT—
No. 1027—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à ....[illegible]

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 7me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme lot No. 48 au 55 dans le carré No. Fol. 268, borné par la route Gentilly et mesure 2 arpents de face à la route Gentilly sur 43.66 arpents de profondeur sur une ligne de côté et 43.98 arpents de profondeur sur [illegible]

MME W. J. MANSOOR—
No. 1062—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à ....[illegible]

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. C dans l'Ilet No. 388, borné par les rues Canal, Hennessey, Solomon et Iberville, mesurant 22 pieds 6 pouces de face à la rue Canal sur 130 pieds de profondeur.

METROPOLITAN BLDG. CO.—
No. 1889—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à ....[illegible]

Certaines parties de terre et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le 6me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignées comme terrains Nos. pt. 8, 9 dans l'Ilet No. 469, borné par les rues Foucher, Dryades, Rampart et Amelia, mesurant 30 pieds de face à la rue Foucher sur 97 pieds de profondeur.

HY. MILLER—
No. 400—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $77.00

Trois certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 1er District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrains Nos. 19, 20 dans l'Ilet No. 485, borné par les rues Cleveland, Derbigny, Claiborne et Canal, mesurant chacun 25 pieds de face à la rue Cleveland sur 105 pieds 7 pouces de profondeur.

THOS. G. MORAN—
No. 807—Pour taxes de la ville de l'année 1911, montant à ....[illegible]

Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrains Nos. 7, 8 dans l'Ilet No. 382, borné par les rues St. Peter, Gayoso, Toulouse et Dupré, mesurant chacun 36 pieds de face à la rue St. Peter sur 100 pieds de profondeur.

NATIONAL REALTY CO.—
No. 319—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $2.75

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 16 dans l'Ilet No. 1367, borné par les rues Burgundy, Marigny, Elysian Fields et Virtue, mesurant 36 pieds sur 140 pieds de profondeur.

BELLE A. NEDY—
No. 954—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $11.00

Trois certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 1me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrains Nos. 4-12 dans l'Ilet No. 53, borné par l'avenue Peters, les rues Eguana, Douglas et Andry, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Eguana sur 102 pieds de profondeur.

VVE ANNIE McGUIRE—
No. 1225—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $30.00

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 6me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 12 dans l'Ilet No. 606, borné par les rues Claiborne, l'avenue Louisiane, Delachaise et Willow, mesurant 30 pieds de face à la rue Claiborne sur 150 pieds de profondeur.

BENJAMIN ORY—
No. 1291—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à ....[illegible]

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 4me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. B dans l'Ilet No. 72, borné par les rues St. Andrew, Chippewa, Annonciation et Josephine, mesurant 17 pieds de face à la rue St. Andrew sur 127 pieds de profondeur.

VVE WM. J. O'DONNELL—
No. 1526—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $143.00

Certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 6me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrains Nos. 16, 17 dans l'Ilet No. 40 G-V, borné par les rues Walnut, l'avenue Carrollton, Audubon et St. Charles, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Walnut sur 120 pieds de profondeur.

VVE WENGO PARK—
No. 1128—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $72.60

Quatre certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 6me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrains Nos. 9, 10, 11 et pt. 12 dans l'Ilet No. 254, borné par les rues Milan, Chestnut, Camp et Marengo, mesurant. Terrains 9 et 11 chacun 28 pieds de face à la rue Milan sur 120 pieds de profondeur, terrain 11 forme le coin des rues Milan et Chestnut. Le pt. 12 mesurant 28 pieds de face à la rue Chestnut sur 100 pieds de profondeur.

B. J. PERKINS—
No. 1125—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $132.00

Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 6me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrains Nos. 21 et 25 dans l'Ilet No. 256, borné par les rues Quatrième, l'avenue St. Charles, Prytania et Washington, mesurant 33 pieds 9 pouces de face à la rue Quatrième sur 120 pieds 3 pouces de profondeur.

CHAS. S. RICE—
No. 1510—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $187.00

Certaines parcelles de terre et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le 6me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignées comme terrains Nos. pts. 17-20 dans l'Ilet No. 332, borné par les rues Prytania, Coliseum, l'avenue Louisiane et Toledano, mesurant 85 pieds de face à la rue Prytania sur 128 pieds de profondeur et forme le coin de la rue Prytania et l'avenue Louisiane.

G. T. ROCHE—
No. 321—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $27.50

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 1er District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 7 dans l'Ilet No. 473, borné par les rues Perdido, Bolivar, Bertrand et Gravier, mesurant 30 pieds 7 pouces de face à la rue Perdido sur 123 pieds de profondeur.

J. B. RUSSER—
No. 386—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $8.80

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 1er District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 4 dans l'Ilet No. 180, borné par les rues Félicité, Chippewa, Annonciation et Market, mesurant 32 pieds 5 pouces de face à la rue Félicité sur 86 pieds 10 pouces de profondeur sur une ligne de côte sur 118 pieds 5 pouces de l'autre.

HEIRS OF A. ROVIRA ET WIFE—
No. 1974—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $29.90

Trois certaines étendues de terre et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le 7me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignées comme Nos. 2, 3, 4 dans l'Ilet No. fo. 270, borné par le Sec. 14 Tp. 12, S-R 12, contenant [illegible] arpents.

VVE HERMAN ROEHLE—
No. 1545—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $352.00

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 6me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. [illegible] dans l'Ilet No. 364, borné par les rues Prytania, Valence, Bordeaux et Pitt, mesurant 100 pieds de face l'encoignure des rues Prytania et Valence sur 150 pieds de profondeur.

VVE F. ST. PE—
No. 185—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $33.00

Un certain l'Ilet de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné l'Ilet No. 1906, borné par les rues Franklin, Painters, Abundance et Treasure.

EUGENE SAUNDERS—
No. 1186—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $220.00

Six certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 6me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrains Nos. 24, 29, 30 dans l'Ilet No. 105, borné par les rues Septième, Coliseum, Prytania et Sixième, mesurant. Terrains 26-29, 155 pieds de face à la Coliseum sur 120 pieds de profondeur, forme le coin des rues Coliseum et Septième, terrain 29 mesurant 37 pieds de face à la rue Septième sur 140 pieds de profondeur.

MME GUSTAVE SOLOMON—
No. 1165—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $65.00

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 20 B dans l'Ilet No. 1008, borné par les rues Marigny, Canal, Republic et Treasure Brunedien, mesurant 30 pieds de face à la rues Marigny et Canal sur 100 pieds 3 pouces de profondeur sur une ligne de côté sur 123 pieds 4 pouces en profondeur de l'autre ligne de côté.

M. A. SPORL—
No. 944—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $94.60

Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrains Nos. 19 et 20 dans l'Ilet No. 170, borné par les rues Dauphine, Clouet, Charbonnet, Montekut et Royale, mesurant 85 pieds 6 pouces de face l'encoignure des rues Clouet et Dauphine sur 60 pieds 11 pouces de profondeur.

SOCIETY OF PERSERVANCE—
No. 1115—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $13.30

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 13 dans l'Ilets Nos. 505-06, borné par les rues Villeré, St. Bernard, Annette et Urquhart, mesurant 30 pieds de face à la rue Villeré sur 128 pieds de profondeur.

ALBERT TACCA—
No. 1878—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $77.00

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 6me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 26 dans l'Ilet No. F. B. 10, borné par les rues Pine, Oak, Warsaw ou Plum et Pine et Broadway, mesurant 44 pieds de face à la rue Pine sur 120 pieds de profondeur.

MORGAN TAYLOR—
No. 1330—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $11.00

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 4me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 4 dans l'Ilet No. 303, borné par les rues Troisième, Saratoga, Quatrième et Franklin, mesurant 30 pieds de face à la rue Troisième sur 127 pieds de profondeur.

NELSON TURNER—
No. 1579—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $3.30

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 5me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 37-39 dans l'Ilet No. Fol. 270, borné par le Leesburg Public Road, mesurant chacun 40 pieds de face à la Public Road sur 160 pieds de profondeur.

CARL VENTERELLO—
No. 492—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $17.60

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 1er District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 21 dans l'Ilet No. 736, borné par les rues Scott, Cortez, Baudin et D'Hemecourt, mesurant 24 pieds 7 pouces de face à la rue Scott sur 100 pieds de profondeur.

GENERAL WOOD—
No. 1260—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $4.40

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 5me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 3 dans l'Ilet No. Fol. 272, la propriété vendu par le Dr. P. B. Puissan, mesurant 40 pieds de face à la rue Cutt Off sur 120 pieds de profondeur.

AVIS AUX CREANCIERS HYPOTHECAIRES DE LA VILLE DE LA NOUVELLE ORLEANS

Bureau du Collecteur
de Taxes d'Etat,
Pour la Ville de la Nouvelle Orléans.

Conformément à la section 63 de l'acte No. 85 de 1888, et aux lois qui pourvoient à tels cas, avis est par le présent donné à toutes les personnes qui ont des hypothèques sur des propriétés foncières situées dans la ville de la Nouvelle Orléans, sur lesquelles n'auraient pas été payées les taxes de l'année 1911 et années précédentes que j'en commencerai la vente, à la porte de la Maison de Cour LUNDI, 24 mars 1913, et que nombre de portions de ces propriétés délinquantes sont maintenant annoncées dans ce journal conformément à la loi préparatoire à telles ventes. L'attention des créanciers hypothécaires est appelée spécialement sur ces annonces de ventes pour taxes, et ils sont prévenus d'avoir à prendre avant la vente, telles mesures qu'ils jugeront nécessaires pour protéger leurs droits.

A. G. RICKS,
Commissaire des Finances Publiques.

Au dit jour je vendrai telles portions de chacune des propriétés spécifiées que me désignera chacun des débiteurs et dans le cas où le dit débiteur ne désignerait pas une somme suffisante de propriétés, je vendrai tout de suite et sans autre délai, la plus faible partie de la dite propriété spécifiée de tout débiteur à un acquéreur quelconque pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dûs par le dit débiteur. Les ventes se feront sans estimation au comptant contre monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la propriété, et en payant en outre 20 pour cent et les dépens et pénalités ajoutées.

A. G. RICKS,
Commissaire des Finances Publiques.

fév20,27mars6,13,20,24

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Troisième District, portant les Nos. municipaux 2013-2015 rue Lapeyrouse, entre les rues N. Johnson et N. Galvez.

Poydras Homestead Association vs. Albert S. Demoruelle.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 100,492 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 3 avril 1913 à midi la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le Troisième District de la Nouvelle Orléans dans l'Ilet compris entre les rues Lapeyrouse, N. Galvez, N. Johnson et Onzaga, désigné comme terrain No. quatre dans l'Ilet No. 1037 sur un croquis et certificat de voyer fait par C. Uneas Lewis, député voyer de ville, daté le 8 septembre 1911, annexé à un acte de vente par le United States Land Company, Ltd., au Poydras Homestead Ass'n, passé devant J. Cuneo, notaire, le 13 octobre 1911; d'après lequel le dit terrain mesure trente trois pieds et trois lignes de face à la rue Lapeyrouse la même largeur dans le fond, sur une profondeur de cent vingt cinq pieds, six pouces et deux lignes.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.

ERASTE VIDRINE,
avocat pour le demandeur.
mars2AA16,23,30av3

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Isaac H. Stauffer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 72,580 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Walter R. Stauffer et William E. Stauffer, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
DENEGRE & BLAIR, Avocats.
7mars7,11,16

VENTES A L'ENCAN

Par W. H. FITZPATRICK

ANNONCE JUDICIAIRE.

SPECULATEURS, ATTENTION!

MAGNIFIQUE COTTAGE DOUBLE, Nos. 705-707 rue Eléonore.

Succession de Frank Franzello — No. 103,471 — Division C — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur.—Bureau No. 904 rue Gravier.—MARDI, le 8 avril 1913 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé le 5 mars 1913, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes et privilèges qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'Ilet No. 84, borné par les rues Constance, Magasin, Eleonore et avenue Nashville, désigné comme terrain No. 16 et mesure 30 pieds de face à la rue Eléonore sur 120 pieds de profondeur, étant le terrain le plus près de l'encoignure de la rue Constance, d'après le plan par W. B. Krumbhaar, architecte. Les améliorations comprennent un cottage double connu comme Nos. 705-07 rue Eléonore, contenant cinq chambres, chambre à bain, alcoves et égout de chaque côté.

Conditions—Un-demi ou plus comptant, le solde s'il y en a, représenté par billet de l'acquéreur payable en un an après la date, garantis par hypothèque et lien de vendeur sur la propriété, devant porter un intérêt à un taux de 8 pour cent par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, l'acte devant contenir le pacte de non aliénendo, le droit de rejeter, l'évaluation 5 pour cent pour frais d'avocat en cas de procès, et toutes les clauses usuelles d'hypothèque et de sécurité; l'acquéreur devant payer en plus et en sus du montant de son offre toutes les taxes sur la propriétés pour l'année 1913, et les loyers devant être collectés par et appartenir au vendeur jusqu'à la date de l'acte de vente qui devra être passé devant H. L. Loomis, Jr., notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur devant déposer avec l'encanteur au moment de l'adjudication 10 pour cent du montant de l'adjudication qui sera un acompte du prix d'achat. La dite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur du billet, laquelle propriété foncière est décrite ci-dessus.

mars8,9,16,23,30av6,8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de succession.

Maison simple à deux étages No. 1663 rue Chippewa.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur, bureau No. 904 rue Gravier.—JEUDI, le 27 mars 1913 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne. — En vertu de deux ordres de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, pour la Paroisse d'Orléans, les deux datés le 21 février 1913; un dans l'affaire de la succession de John Whaling, No. 102,216, du dossier de la dite cour, et l'autre dans l'affaire de la succession de Mary E. Roth, épouse décédée de Patrick F. Haggerty, No. 102,727, du dossier de la dite cour, je procéderai à vendre à l'enchère publique au plus offrant enchérisseur, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Chippewa, Annonciation, Market et Félicité, désigné par le numéro "Quinze" et mesure trente (30) pieds de face à la rue Chippewa sur cent cinquante cinq (155) pieds, neuf (9) pouces et deux (2) lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en une maison simple à deux étages 1663 rue Chippewa, contenant deux chambres en haut et trois chambres et cuisine en bas, ainsi qu'une écurie et un hangar.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance en billets de l'acquéreur, à un et deux ans, avec intérêt au taux de 7 pour cent par an sur les payements déférés et lien et privilège de vendeur et hypothèque les garantissant, avec toutes les clauses usuelles de sécurités, et l'assumation par l'acquéreur de toutes les taxes pour l'année 1913 en sus et en plus du prix d'adjudication. Un dépôt de dix pour cent doit être fait avec l'encanteur au moment de la vente. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur qui payera pour tous les certificats devant Andrew Hero, Jr., notaire.

W. S. HERO, Avocat.

fév23mars2,9,16,23,27

ANNONCES JUDICIAIRES

JUGEMENT.

Dans l'affaire intitulée Interdiction de Joseph Devonshire.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 102,522 — Division A — Ce cas arriva pour être jugé le 29 janvier 1913. Présents: Richard Bland Logan, avocat pour la demanderesse, Mlle Francis Devonshire; Michel Provosty, avocat pour le défendeur, Joseph Devonshire.

Quand, après avoir écouté les plaidoiries et l'évidence, la cour étant d'opinion pour la raison ce jour oralement assignée, que le défendeur Joseph Devonshire est dément, et est incapable de prendre soin de sa personne et d'administrer ses affaires. Il est ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement décrétant que le défendeur, Joseph Devonshire, est dément et incapable de prendre soin de sa personne et d'administrer ses affaires, et prononce son interdiction; que Edward Devonshire, neveu du dit Joseph Devonshire, soit, et qu'il est appointé curateur du ci-dessus nommé interdit, et que des lettres de curateur lui soient adressées quand il aura fait le serment et fourni le bon requis par la loi; qu'Olivier T. Nobles, soit et est appointé sous curateur de l'interdit; que l'interdit sera enformé dans le East Louisiana Hospital pour les déments à Jackson, Louisiana, et que le Dr. Clarence Pierson sera et est appointé surintendant de l'interdit; que les frais de ce procès devrant être payés des propriétés du dit Joseph Devonshire.

Jugement rendu et lu en cour siégeante le 18 février 1913.

Jugement signé en cour siégeante le 28 février 1913.

(Signé) T. C. W. ELLIS,
Juge.
Pour copie conforme,
W. T. BARRY,
Député Greffier. 4mars4,18av2

AVIS AUX CREANCIERS

Dans l'Affaire de la Liquidation de Ellington Plating Co., Ltd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 92,564 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par James W. Martin, liquidateur dans cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
CARROLL, HENDERSON & CARROLL,
Avocats. 8mars8,12,17

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mlle Ann Byrnes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 103,073 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Patrick J. McMahon, Sr., exécuteur testamentaire datif de cette succession ne serait par approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
DANIEL J. MURPHY, Avocat.
5mars5,9,14